

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 22 (1972)

Heft: 1

Buchbesprechung: Les origines de la Réforme à Genève. Tome II [Henri Naef]

Autor: Meylon, Henri

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ablage auf dem Marktplatz aus dem Jahre 1450 später genannt wurde, das aber schon im frühen 18. Jahrhundert zu einer Art Haltestation der Postillione degradiert wurde.

In mehreren Anhängen gibt der Autor neben den üblichen Registern ein Verzeichnis aller Boten, die er unter verschiedenen Bezeichnungen namhaft machen konnte für die Jahre 1374 bis 1534. Ebenso hält er die Botengänge fest, die zwischen 1374 und 1403 mit Namen, Zielen und Entschädigung der Boten festzustellen sind. Über die Botenlöhne und weitere Aufwendungen orientiert eine Zusammenstellung über die Jahre 1361–1534, die vorab für Wirtschafts- und Sozialgeschichte der Stadt gute Auskünfte geben. Selbst eine graphische Darstellung aller Botenauslagen aus dieser Zeit fehlt nicht, sowie eine Tabelle der Münzeinheiten des ausgehenden Mittelalters, der Löhne und ihrer Kaufkraft.

Das Bändchen ist dem Andenken des 1953 verstorbenen Kreispost-Direktors Heinrich Richner gewidmet und bildet aufs Ganze gesehen einen wertvollen Beitrag zu einem Stück Basler Geschichte, das mit seinen weiten Ausblicken in die Ausstrahlung der alten Handelsstadt am Rhein bisher nicht in wünschenswerter Weise zur Geltung kam.

Engelberg

Gall Heer

HENRI NAEF, *Les origines de la Réforme à Genève*. Tome II. Genève, Librairie Jullien, 1968. In-8°, XI + 632 p., 3 planches.

Le tome II des *Origines de la Réforme à Genève* d'Henri Naef a paru en 1968, une bonne trentaine d'années après le premier (1936). La rédaction de la *Revue suisse d'histoire* a bien voulu demander à celui qui avait présenté l'ouvrage en 1937, de le faire à nouveau. Je m'excuse d'avoir tardé, à mon tour, à m'acquitter de ce devoir. Devoir qui n'a rien de pénible, certes, car on est en présence d'un monument qui, tout inachevé qu'il soit, a sa grandeur propre, et qui se lit comme un récit coloré et captivant. Inachevé, doublement inachevé, hélas, car les *Origines de la Réforme*, dans le projet primitif, devaient aller jusqu'à l'année cruciale 1536, qui a vu le triomphe de la cause évangélique et la résistance opposée avec succès par la ville aux prétentions de ses libérateurs bernois. Or le tome II s'arrête au mois de mai 1534, au moment où Fribourg dénonce l'alliance de combourguesie en rompant les sceaux, pour protester contre le succès grandissant de «l'hérésie luthérienne» dans la cité. Et ce tome II n'est lui-même pas achevé, la rédaction du texte et des notes avait été poussée jusqu'à l'été 1532 (p. 341), la suite n'était pas munie de ses références. La commission de publication de la Société genevoise d'histoire et d'archéologie s'est résolue à publier tel quel le texte laissé par Henri Naef. Sans doute eût-il été facile de faire les renvois aux grandes publications dont il s'est constamment servi, les *Registres du Conseil*, les *Sources du droit du canton de Genève*, les tomes II et III d'HERMINJARD, mais ce qui manque irrémédiablement, c'est le trésor d'informations que l'auteur possédait et qui n'a pu être intégré dans l'œuvre.

mation et de critique que Naef prodiguait, avec son ingéniosité bien connue, dans les bas de page. Avec raison, me semble-t-il, la Commission nous a donné le texte sans plus. Mais il est muni d'un index bibliographique et d'une table des noms de personne, qui rendra de grands services aux érudits, ainsi que des *addenda et corrigenda* que Naef avait reportés sur son exemplaire du tome I. On doit féliciter les responsables de nous avoir permis de lire le récit de ces dix années qui sont d'entre les plus mouvementées de l'histoire de Genève.

D'entrée de jeu, avec sa sagacité d'historien – j'allais dire de moraliste –, averti de l'ambiguité des choses humaines, Naef nous rappelle ce qu'il y a de contingent dans nos travaux: «A étudier les événements, l'historien n'aperçoit que leur coordination. Il les voit comme une tapisserie dont la chaîne est précise, simple, tendue pour recevoir la trame. Et il incline au déterminisme, comme si des premiers fils ne pouvait sortir qu'une seule composition, celle même qui s'acheva. Une sorte d'intuition rétrospective permet en effet de choisir les faits et les symptômes, grâce auxquels la tenuure s'est un jour constituée. Mais c'est trop présumer des circonstances que de tenir ces faits et ces symptômes pour déterminants. Il eût suffi, par exemple, que Charles III devînt le maître absolu de Genève, ou que l'évêque en fût demeuré le prince, pour que l'histoire eût pris un tour fort différent...» (p. IX).

* * *

Si le tome I nous offrait une synthèse magistrale de la Genève des évêques, le tome II nous présente le déroulement des faits, patiemment retracés de mois en mois, parfois même de jour en jour, tels que les ont vécus les témoins qui en sont en même temps les acteurs. Dans la première partie, qui va de 1526 à 1528, c'est l'analyse des «ferments politiques» et des «ferments religieux», à partir de la combourgeoisie avec les villes de Fribourg et de Berne; celle-ci va permettre aux Genevois de résister crânement aux ambitions du duc de Savoie, alors même qu'il croyait toucher au but. Chose que Naef souligne avec raison, cette résistance des citoyens a l'appui de leur évêque, car Pierre de la Baume n'est pas encore inféodé au parti savoyard; il s'en remet à la direction fort habile de Bezanson Hugues, l'âme de la combourgeoisie. Et c'est le progrès continu de l'autorité communale, dont Naef marque les étapes successives: le vidomnat évincé, le Chapitre de Saint-Pierre mis sous tutelle, etc. Et c'est aussi la très lente pénétration de «l'infecte secte luthérienne», dont on parle à la rue des «Allemands». Mais la bonne entente du prince-évêque et de ses sujets remuants, qui deviennent les maîtres de la cité, n'a pas duré longtemps. En avril 1528, l'évêque fait volte-face et se réconcilie avec le duc, moyennant quoi la jouissance de ses bénéfices d'outre les monts lui est restituée.

«La cité sous le harnois», conflit des armes et conflit des idées, c'est le

titre de la deuxième partie: l'attaque par surprise de la ville à fin septembre 1530, une première escalade qui échoue, et le secours résolu de MM. de Fribourg et de Berne, dont les contingents traversent le Pays de Vaud en brûlant les châteaux de la Côte pour venger leurs combourgeois. «M. de Savoie et M. de Genève venaient de perdre doublement la partie, car leur coup manqué renforça le gouvernement communal» (p. 265).

Vers la «loi nouvelle», cette troisième partie s'ouvre sur le placard annonçant le «Grand pardon de Jésus-Christ», affiché à Saint-Pierre, le 9 juin 1532, et qui n'a rien à voir, comme on l'avait cru, avec les indulgences du Jubilé, publiées en août. On voit apparaître Bigottier, le maître d'école venu de la Bresse, avec ses petits livres de propagande, appuyé bientôt par Pierre de Wingle qui installe ses presses et sort ses Nouveaux Testaments. Si la première tentative de Farel, en octobre, est un échec, en revanche les discours de Froment au Molard remuent la cité. A Pâques 1533, les partisans de l'Evangile s'enhardissent à célébrer la sainte Cène dans le jardin d'Etienne Dade, au Pré l'Evêque, hors les murs. Les bagarres populaires culminent dans le meurtre du chanoine Werli, le 4 mai, dont MM. de Fribourg exigent que justice soit faite. C'est le «printemps des émeutes», coupé par cette extraordinaire journée du 30 mars, où les citoyens se jurent réciprocement paix et amitié. Et Naef de souligner l'une des clauses de cet «appointment»: «Que nul ne soit osé ni si hardi de parler contre les saints sacrements de l'Eglise, mais que chacun soit laissé en sa liberté selon sa conscience, sans se reprocher l'un à l'autre chose qui soit» (p. 406). Par un revirement inexpliqué, MM. de Berne, qui semblaient prêts à laisser tomber la combourgeoisie pour s'entendre avec le duc de Savoie, interviennent brusquement en faveur des évangéliques.

Le retour de l'évêque, quittant sa résidence ordinaire de Saint-Claude dans le Jura, en juillet 1533, n'est qu'un répit momentané. Bientôt les sermons du dominicain Guy Furbity, Dr. en Sorbonne, qui prêche l'Avent, provoquent l'ire des Bernois; ceux-ci vont jusqu'à menacer de rompre les sceaux, si satisfaction ne leur est pas donnée par le prêcheur; c'est alors le débat de Farel et de Furbity, qui met aux prises le dialecticien formé à l'école de saint Thomas et le tribun se dressant contre le pape et sa séquelle au nom de l'Evangile. Enfin, la «prépondérance luthérienne» aboutit, malgré les efforts désespérés des syndics, à la rupture avec Fribourg. Perdant patience devant les progrès de l'hérésie et l'audace de ses propagateurs, MM. de Fribourg dénoncent l'alliance et rompent les sceaux. Désormais le sort de Genève ne dépendra plus que de MM. de Berne.

* * *

L'énoncé de ces têtes de chapitre ne donne qu'une faible idée de l'intérêt qu'on trouve à lire ce récit poignant. Armé de la prodigieuse information qui est la sienne, Naef scrute d'un regard aigu les faits et gestes,

les paroles, les sentiments et les pensées de derrière la tête des principaux rôles et de leurs comparses. D'un mot, d'une phrase, ironique souvent, il les caractérise; au besoin, il les démasque les uns et les autres, «evesquains» et «communaires», savoyards et eidguenots, catholiques et protestants, avec une égale attention, une sereine impartialité. Je ne serais pas étonné cependant que sa préférence secrète n'aille pas à ce grand Bezanson Hugues, auquel il avait consacré jadis une étude spéciale, souvent citée ici.

L'installation de Pierre de Wingle à Genève lui fournit l'occasion d'une longue digression sur les premières éditions de la Bible en français et les petits livres «luthériens». Chemin faisant, il signale les travaux à faire, sur la confrérie des gentilshommes de la Cuiller, sur Ami Girard, etc. Il dénonce sans merci les «truquages» – le mot n'est pas trop fort – auxquels s'est livré Gaberel dans son *Histoire de l'Eglise de Genève* (p. 80 n., 83 n., 102 n., 138 n. 3), de façon à ôter toute envie de recourir à ces citations; il y a là de quoi nous faire trouver vénierables les erreurs et les lapsus d'un Merle d'Aubigné.

* * *

C'est à peine si devant ce monument on ose suggérer une ou deux adjonctions ou des corrections de détail. Guillaume de la Mœulle, ce barbier et familier de l'évêque (non du duc, comme il est dit à l'index, p. 600), qui l'emploie à toute sorte de besognes, devait reparaître, bien plus tard, dans la Genève de Calvin, comme chantre à Saint-Pierre, dès 1553 ainsi que l'a montré Pierre PIDOUX (*Le Psautier huguenot*, t. II, p. 172 s.).

Sur les Tucher de Nuremberg, un grand article d'Hektor AMMANN dans la *Festschrift für Karl-Otto Müller*, de 1954 (*Zeitschrift für Württembergische Landesgeschichte*, t. 13, p. 150–193) a apporté d'utiles précisions. De même, les recherches d'Eugénie DROZ sur Wingle, dans les *Aspects de la propagande religieuse au XVI^e siècle*, Genève, 1957.

Et voici des *minora* que Naef aurait accueilli avec sa gentillesse de grand seigneur. Nicolas Volcyre, et non Voleyre, comme il est écrit, p. 73 n. 4, est surtout connu pour son pamphlet contre les paysans révoltés d'Alsace (1525). Le texte du *Registre du Conseil*, t. XI, p. 170 n., porte bien: «obvyer», et non «aboyer» (p. 178). La *Tryade romaque* de Hutten n'est autre que la *Triade romaine* (p. 297, note 1).

Le sigle usuel de la *Real-Enzyklopädie für protestantische Theologie und Kirche* de Herzog-Hauck, est R. E.³; la *Chronique d'Aubry de Trois Fontaines* se trouve dans la série des *Scriptores* des *Monumenta Germaniae Historica* (p. 287 n. 1).

On doit aussi des remerciements à ceux qui ont revu le manuscrit dactylographié de Naef en vue de la publication, et qui en ont surveillé l'impression: le nombre des fautes de proté est infime. De même, ceux qui ont pris la peine de dépouiller les 1100 pages et plus des tomes I et II

pour établir l'index des noms de personne. Il n'a manqué qu'une dernière révision pour faire disparaître ce que les Latins appelaient des «naevi»: Gratien est plus connu comme canoniste, le chevalier Hutten n'a jamais passé pour théologien, Raban Maur, l'archevêque de Mayence du IX^e siècle, est qualifié drôlement de «savant allemand»; Rochester, c'est l'évêque John Fischer, l'ami d'Erasme, et le «bon Simeon» n'est autre que Lefèvre d'Étaples. Un seul *lapsus* à relever, où l'on est tenté de voir la griffe du diable, a bloqué en un seul article deux personnages fort différents, Alexandre de Benevis, maître des Innocents du chœur de Saint-Pierre, dont la mère, la belle Hélène, avait été la maîtresse du vicaire-général, M. de Bonmont, et Alexandre le Canus, cet ex-dominicain, qui fut expulsé de Genève où il était venu prêcher l'Evangile avec Farel, et qui finit tôt après sur le bûcher de la place Maubert, à Paris.

Signalons enfin, en plus de l'excellente photographie d'Henri Naef, en frontispice, les deux planches, face aux pages 240 et 318, qui donnent, en format réduit, une indulgence de croisade contre le Turc, de Clément VII, acquise par François de Vernet, le chanoine lettré de Lausanne, le 8 avril 1531, et la bulle du même pape, du 13 juin 1532.

Lausanne

Henri Meylan

JEAN-LOUIS HANSELMANN, *L'alliance hispano-suisse de 1587*. Bellinzona, 1970. In-8°, 168 p. 5 pl. hors textes (extrait de *l'Archivio Storico Ticinese*).

Constituant l'étude minutieuse d'une des phases de l'histoire de la Confédération helvétique les plus fécondes en conséquences politiques intérieures, cet ouvrage apporte aussi une contribution précieuse à la connaissance de l'évolution des forces qui s'affrontent en Europe au moment des «guerres de religion». La Confédération qui entend préserver sa neutralité vitale est présente par sa situation géographique et par sa «raison sociale» économique (la location de mercenaires) au cœur même du conflit européen.

Le problème des communications entre les diverses parties du vaste domaine territorial de la Maison d'Autriche est au premier plan tout au long du XVI^e siècle, mais, depuis que Charles Quint a renoncé à la reconquête des «bailliages italiens», les visées habsbourgeoises ne portent plus, essentiellement, que sur la réoccupation de la Valteline et Chiavenna, qui font l'objet de pressions diverses sur les Grisons.

Les XIII cantons confédérés sont surtout sollicités en vue d'assurer la protection du duché de Milan et de la Franche-Comté contre les visées de l'antagoniste français. Or, la Ligue Héréditaire conclue entre la Confédération et la Maison d'Autriche (1511) n'inclut, suivant l'interprétation suisse, que les territoires allemands des Habsbourgs et la Franche-Comté, à l'exclusion du Milanais acquis après ce pacte. Cette politique sera invariablement observée, conformément aux obligations contractées par les